

DSEST *RENCONTRES SCIENTIFIQUES*

Département de santé environnementale et santé au travail
École de santé publique

Le jeudi 16 décembre 2021
De 13h30 à 14h00
Via ZOOM

Caractérisation complémentaire des matériaux contenant de l'amiante au sein d'un bâtiment au Québec

**Conférencière : Houefa Pexine Gbaguidi, maîtrise en santé
environnementale et santé au travail (Stage)**

Directeur académique : Maximilien Debia, professeur au DSEST

**Superviseurs de stage : Mathieu Péladeau, dir. Serv. Hyg., santé et
sécurité chez Englobe Corp. et Mathieu Courchesne, chef d'équipe en
Hyg., santé et sécurité chez Englobe Corp.**

Au Québec, tout matériau ayant une concentration d'amiante d'au moins 0,1 % est considéré comme un matériau contenant de l'amiante (MCA). L'employeur doit localiser les MCA, en dresser une liste et maintenir à jour un registre. Mon stage visait la mise à jour du registre des MCA d'un bâtiment.

Divers règlements (LSST, RSST, CSTC) et documents scientifiques produits par l'OMS, l'INSPQ, l'ACGIH ont été consultés ainsi que l'étude de caractérisation antérieure du bâtiment. Une inspection initiale pour identifier des possibles MCA a été réalisée dans le bâtiment de 3 étages et d'une superficie de 4996m². Des échantillons de ces matériaux ont ensuite été prélevés et analysés en microscopie à lumière polarisée pour les matériaux non homogènes et en microscopie électronique à transmission pour les matériaux homogènes.

Six MCA (murs et plafonds recouverts de plâtre-ciment au rez-de-chaussée, et au 2^e étage; le plancher recouvert de tuile de vinyle jaune au 2^e étage), étaient endommagés. L'évaluation initiale a permis d'identifier plusieurs matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et devant être échantillonnés : 27 échantillons provenant de 3 matériaux sur l'enveloppe externe du bâtiment et 8 sur le plancher en tuiles de vinyle. Les échantillons analysés ont révélé la présence de fibres d'amiante de type chrysotile dans trois types de tuiles à des concentrations de 1,84%; 1,94%; et 1,68%. Il y avait absence d'amiante sur les échantillons provenant de l'enveloppe du bâtiment.

L'étude a permis de compléter le registre MCA du bâtiment et il importe de sécuriser et réparer les MCA endommagés.